

**Délibération CA 2023 / 03 / 14 – 8**

Point 12 de l'Ordre du Jour

**DÉSIGNATION des REPRÉSENTANTS de L'UNIVERSITÉ de LORRAINE au CONSEIL d'ADMINISTRATION et à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ÉCOLE ICN BUSINESS SCHOOL.***Document transmis aux Administrateurs***Rappel :**

En application des statuts de l'école ICN Business School et de l'avenant n°1 à la convention du 4 novembre 2015, outre la présidente présente de droit, trois membres sont nommés *intuitu personae* pour siéger au conseil d'administration et à l'assemblée générale d'ICN Business School.

Ces trois membres sont nommés pour deux ans, par le conseil d'administration de l'Université de Lorraine sur proposition de la présidente.

**Délibération :**

Sur proposition de la Présidente, les membres du Conseil d'Administration désignent à l'unanimité :

- **M. Olivier CACHARD,**
- **Mme Elisabeth DESCHANET,**
- **Mme Laure MOREL,**

pour représenter l'Université de Lorraine au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale d'ICN Business School pour une durée de deux ans.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Nombre de votants	<b>29</b>
Présents	21
Représentés	8
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>29</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 15 mars 2023

Hélène BOULANGER  
Présidente• Transmis au Recteur Chancelier le **20 MARS 2023**